

Appel à résidence-mission

Diaphane, pôle photographique en Picardie, a pour objectif le développement de la création et de la diffusion photographiques par des actions qui s'inscrivent sur le territoire mais également, la mise en relation des productions artistiques, des artistes et des publics.

Les trois axes d'intervention de Diaphane sont :

- la création, par le biais de résidences et de commandes,
- la diffusion, par la programmation d'expositions, de festivals et l'édition d'ouvrages,
- l'éducation à l'image, par un ensemble d'actions pédagogiques menées tout au long de l'année.

Dans le cadre d'un projet avec le Centre hospitalier interdépartemental (CHI) de Clermont-de-l'Oise, Diaphane lance un appel à candidature en vue d'une résidence-mission.

LE DOUBLE OBJECTIF DE LA RESIDENCE-MISSION

Animés tant par la volonté de soutenir la création artistique sur le territoire que par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture photographique, Diaphane a élaboré avec le CHI le Clermont de l'Oise un projet comportant deux volets :

- un temps de résidence (4 semaines) pendant lequel l'artiste développera une création personnelle en lien avec le Centre hospitalier interdépartemental et son évolution notamment architecturale,
- des actions d'éducation artistique au sein du CHI, qui ont pour objectif de permettre aux participants d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre photographique (6 semaines).

LE CONTEXTE ET LE PROJET

Diaphane collabore depuis plusieurs années avec le Centre hospitalier interdépartemental (CHI) de Clermont-de-l'Oise. Des ateliers de pratique photographique et des expositions de restitution des travaux des participants sont régulièrement organisés au sein de l'établissement et hors les murs.

En 2017, Diaphane et le CHI souhaitent accroître l'éducation artistique et culturelle au sein du centre hospitalier par la présence pleine et consécutive d'un artiste et la diffusion de ses œuvres dans l'établissement.

LA DURÉE ET L'ORGANISATION DE LA RESIDENCE-MISSION

- 10 semaines d'octobre à décembre 2017 en continu
- Première semaine, le photographe-résident découvre les différents sites du Centre hospitalier interdépartemental avec les référents du projet. Il présente son travail grâce à la mise en place

d'une exposition dans le CHI et rencontre les équipes soignantes afin de permettre aux partenaires d'appréhender le projet.

- Les six semaines suivantes sont consacrées aux ateliers de pratique photographique avec les patients du CHI (environ 72h). Le photographe a la possibilité de développer sa création personnelle en dehors des temps d'atelier.
- Les trois dernières semaines, le photographe-résident alterne temps de création personnelle et de présentation de son travail en cours.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les patients du Centre hospitalier interdépartemental.

LES ENJEUX ARTISTIQUES ET EDUCATIFS

Du côté des participants :

- rencontrer l'œuvre d'un photographe par le biais d'une exposition,
- s'initier à la lecture des images par la pratique de la photographie,
- favoriser l'expression de l'individualité et l'argumentation des choix,
- encourager l'expression orale et l'écriture en lien avec les photographies produites,
- valoriser ses travaux par la diffusion d'un fanzine.

Du côté de l'artiste :

- disposer d'un temps et d'un espace pour la création,
- rencontrer le public grâce à la présentation d'une exposition et de son travail en cours,
- permettre à l'artiste de développer un projet au sein d'un établissement hospitalier.

DIFFUSION

Le principe de résidence-mission implique une diffusion de la production artistique déjà réalisée par le photographe sélectionné dans le Centre hospitalier interdépartemental, en vue de renforcer l'impact de la résidence sur le territoire. Le photographe sélectionné est invité à établir une liste des œuvres disponibles pendant la durée de la résidence.

CONDITIONS MATÉRIELLES

L'hébergement est pris en charge par Diaphane pendant les 10 semaines de résidence.

OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Le photographe-résident mène :

- une démarche de création personnelle,

- une démarche d'éducation artistique en direction des participants aux ateliers et des publics du CHI.

Il s'engage à être présent sur la période de résidence-mission, à respecter le calendrier défini pour les interventions et à participer aux réunions préparatoires (première réunion fin juin 2017) et aux restitutions. Il s'agit d'un engagement conséquent qu'il convient de mesurer pleinement.

RÉTRIBUTION

Le photographe-résident perçoit :

- un montant forfaitaire de **4 000 euros TTC** qui couvre le temps de résidence et l'accompagnement à la diffusion des œuvres,
- un montant ajusté au nombre d'interventions auprès des différents publics (**tarif horaire : 50 euros TTC**, volume horaire : environ 72h)
- un montant forfaitaire de **1 000 euros TTC** qui couvre les déplacements du photographe-résident, ses frais techniques et frais de bouche.

A noter : un véhicule personnel est indispensable.

Le photographe-résident veille à déclarer sa rétribution de manière à être en conformité avec les règles du régime social dont il dépend.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

Les dossiers de candidature devront contenir :

- un CV artistique, dans lequel sont mentionnés le parcours artistique et les différentes expériences de résidences ou d'interventions en milieu scolaire ou extra-scolaire déjà menées,
- un dossier artistique présentant un panorama des productions récentes et un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique,
- un pré-projet portant sur le contenu de la résidence et l'orientation artistique envisagée,
- une note d'intention décrivant l'intérêt pour ce projet et la démarche envisagée dans le cadre de cette résidence-mission,
- une liste des œuvres disponibles pendant la période de la résidence.

Le dossier pourra contenir tout autre document que le candidat jugera utile de communiquer.

Pour faciliter l'examen des candidatures, **seuls les dossiers reçus sous forme électronique et en fichier PDF seront acceptés**. Les dossiers sont à envoyer aux adresses suivantes : fred@diaphane.org et admin@diaphane.org - Objet : Résidence-mission Centre hospitalier interdépartemental - Nom du candidat. Si les documents sont trop volumineux, merci d'utiliser « We transfer ».

Date limite d'envoi des dossiers : 8 juin 2017

(les entretiens auront lieu dans le courant de la semaine du 12 juin 2017)